

GRÉSIVAUDAN

LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES du 11-Novembre-1918

À Saint-Maximin



Marie-Laure Caporale, a lu le discours de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État aux Armées, rappelant l'année charnière qu'a été l'année 1917. Jeannine Buch a prononcé le texte écrit par René Paget, président de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la résistance du haut-Grésivaudan qui insiste sur le devoir de mémoire. Ce sont des enfants de l'école qui ont déposé les gerbes au pied du monument aux morts en présence d'une délégation de sapeurs-pompiers, avant qu'une minute de silence ne soit observée.

À Hurtières



Le village a payé son tribut lors de la Grande Guerre. C'est tout naturellement que Yannick Bouchet-Bert-Peillard, le maire a tenu à honorer les morts de la commune lors d'une cérémonie. Une cérémonie simple dans son déroulé mais émouvante. L'élue a lu le discours officiel de la secrétaire d'État aux armées devant un public plutôt clairsemé. Un petit détachement de l'Écho du Merdaret, musique voisine de Theys, a mis, par sonneries, en musique la commémoration. Avant une minute de silence.

Au Moutaret



Les habitants se sont rassemblés devant la mairie pour prendre part au cortège qui s'est dirigé vers le monument aux morts. Après un dépôt de gerbe, le maire Alain Guilluy a lu le message de la secrétaire d'État aux Armées. Puis Solène, une jeune Moutaraine, a lu un texte de témoignage du front avant le dépôt d'une rose, en hommage au seul soldat moutarain blessé en 1917, aucun mort pour la France n'est à déplorer cette année-là. Une minute de silence a alors été observée par l'assistance qui a repris les premiers couplets de la Marseillaise.

À Crêts-en-Belledonne



À Morétel-de-Mailles comme à Saint-Pierre-d'Alleverd, on s'est souvenu de tous ceux qui sont tombés et qui donnent aujourd'hui encore leur vie pour leur pays. La cérémonie était présidée par le maire de Crêts-en-Belledonne, Jean-Louis Maret. L'Harmonie d'Alleverd était également présente pour le plus grand plaisir des nombreux citoyens venus célébrer ce 11 novembre.

À La Chapelle-du-Bard



À l'invitation du maire Michel Bellin-Croyat entouré des élus de la commune, une délégation d'Anciens combattants du pays d'Alleverd, des Chapelains et le père Jean-Marc Goupil se sont rassemblés devant le monument aux morts. Le message de la secrétaire d'État aux armées a été lu à plusieurs voix par le maire et les élus. Après le dépôt de gerbe, la chorale du village Le P'tit Chambard a entonné une belle Marseillaise, accompagnée par l'ensemble des participants.

À Pontcharra



La cérémonie a débuté en musique avec l'Harmonie des enfants de Bayard. Christophe Borg, le maire, a lu le discours de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État aux Armées, qui rappelle entre autre que l'année 1917 fut celle de la création du statut de pupille de la Nation. Le discours de René Paget, président de l'Anacr du haut-Grésivaudan, prononcé par Jeannine Buch, souligne que la commémoration du jour est un devoir de mémoire à l'égard de ceux qui nous ont légué les valeurs républicaines. Après les différents dépôts de gerbes, la cérémonie s'est terminée par la Marseillaise.

Au Cheylas



Les participants à la cérémonie, composés d'une délégation des sapeurs-pompiers avec leur commandant Guy Puglisi, de représentants de la gendarmerie du Touvet, d'élus, d'adhérents de l'Anacr et d'une belle représentation des enfants ont écouté avec attention le discours en hommage aux Poilus, suivi de la minute de silence, de la Marseillaise et la Madelon.

À Alleverd



Derrière l'Harmonie au grand complet dirigé par le chef Éric Ferrier, les sapeurs-pompiers, les anciens combattants, le maire et de très nombreux élus ainsi qu'une grande partie de la population tout âge confondu se sont rendus au monument aux morts. Après le dépôt d'une gerbe et un moment solennel ponctué par la musique, Audrey Manzoni, sergent au sein de l'aviation légère de l'Armée de terre (Alat) a dans un discours très émouvant rappelé l'héroïsme des soldats. Philippe Langénieux-Villard, a axé son allocution sur le rassemblement, les valeurs de la République, la fierté d'être français.



À Theys



Theys peut se flatter d'être une commune qui organise cette cérémonie de la plus dynamique des façons. Grâce à sa musique locale et l'investissement des institutrices de l'école, beaucoup de monde remplit l'allée centrale du cimetière où se trouve le monument aux morts. Tout commence par un défilé emmené par l'Écho du Merdaret, la musique locale. Derrière la musique, le détachement de sapeurs pompiers de la caserne tarine en grande tenue d'apparat est suivi des enfants des écoles. Parents et public, clôturent le défilé. Émouvante cérémonie à laquelle le temps plutôt frisquet a donné une atmosphère particulière. La batterie fanfare et l'harmonie de l'Écho du Merdaret en plus des traditionnelles sonneries ont entonné une vibrante "Marche des enfants de troupe". Les enfants de l'école élémentaire, du CP au CM2, accompagnés par la musique ont chanté notre hymne national et fait l'appel aux 68 morts du village. Lecture du discours de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, dépôt de gerbes et minute de silence ont rythmé cette solennelle cérémonie.

À La Pierre



La batterie fanfare et l'harmonie de l'Écho du Merdaret toujours présente ont assuré la mise en musique. En plus des traditionnelles sonneries, l'harmonie a entonné la Marseillaise suivie de la Marche des enfants de troupe. Le maire, Jean-Yves Gayet, après avoir lu le discours de la secrétaire d'État chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, a déposé une gerbe. Les enfants ont lu le nom des morts de la commune, décédés lors de ce conflit si meurtrier. Ont été rajoutés, lors de cet appel aux morts, les soldats tombés au combat dans des conflits plus récents.

Aux Adrets



Une partie des villageois, réunis autour de Gérard Jourdan, leur maire, ont eu une pensée pour les soldats du village tombés pendant cet immense massacre. Une minute de silence a été tenue en leur honneur. L'élue a lu le discours officiel, déposé une gerbe, accompagné par Joseph Rajat, président de la section locale des anciens combattants d'Algérie. A suivi la trop longue liste de l'appel aux morts. Un détachement de la batterie fanfare de l'Écho du Merdaret, musique de Theys, s'est chargé des sonneries.

À Tencin



Le maire, François Stéfani était entouré pour cette cérémonie, des membres du conseil municipal enfants, devant une petite assemblée, une gendarme, un pompier, des membres de l'UNCAFN, des élus locaux et des communes limitrophes. La fanfare de Theys a assuré les sonneries, entouré des porte-drapeaux. L'élue a salué les anciens combattants, insistant sur la présence appréciée de Paul Besnoit, ancien porte-drapeau en convalescence qui a assisté à la cérémonie sur son fauteuil roulant.